40	21/11/2008	BE 0424.465.664	32	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	08825.00134	C 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **RERO**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Avenue Houba de Strooper N°: 63 Boîte:

Code postal: 1020 Commune: Laeken (Bruxelles-Ville)

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Bruxelles

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0424.465.664

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 30-03-2006

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du 06-10-2008

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2007 au 31-12-2007

Exercice précédent du 01-07-2005 au 31-12-2006

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 5.1, C 5.2.1, C 5.2.2, C 5.2.4, C 5.3.1, C 5.3.2, C 5.3.3, C 5.3.4, C 5.3.6, C 5.4.1, C 5.4.2, C 5.5.1, C 5.5.2, C 5.6, C 5.8, C 5.11, C 5.16

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

CLOQUET Guy

Avenue Houba de Strooper 63
1020 Laeken (Bruxelles-Ville)
BELGIQUE

Début de mandat: 01-06-2007 Fin de mandat: 07-06-2013 Administrateur

LIBBRECHT Jean

Avenue de Lauriers Cerises 11
1950 Kraainem
BELGIQUE

Début de mandat: 01-06-2007 Fin de mandat: 07-06-2013 Administrateur

GRUWEZ Philippe

Rue Maurice Poedts 6

1160 Auderghem
BELGIQUE

Début de mandat: 01-06-2007 Fin de mandat: 07-06-2013 Administrateur

LANDUYT Stéphanie

Zeecrabbe 73
1160 Auderghem
BELGIQUE

Début de mandat: 01-06-2007 Fin de mandat: 07-06-2013 Administrateur

CHRISTIAN MISSANTE SOC CIV SFD SPRL (B388)

BE 0466.163.093
Avenue du Martin Pêcheur 56/26
1170 Watermael-Boitsfort
BELGIQUE

Début de mandat: 14-10-2005 Fin de mandat: 05-06-2009 Commissaire

Représenté par:

MISSANTE Christian
Réviseur d'entreprise
Av. de la Fauconnerie 55
1170 Watermael-Boitsfort
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de l'entreprise*,

B. L'établissement des comptes annuels*,

C. La vérification des comptes annuels et/ou

D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

---

* Mention facultative.

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	**23.273**	**40.971**
Frais d'établissement	5.1	20		
Immobilisations incorporelles	5.2	21		
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	**21.971**	**39.669**
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	21.971	39.669
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.4/5.5.1	28	**1.302**	**1.302**
Entreprises liées	5.14	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	1.302	1.302
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	1.302	1.302
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**1.009.864**	**1.044.469**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	**180.265**	**146.599**
Stocks		30/36	180.265	146.599
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	180.265	146.599
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**544.128**	**702.052**
Créances commerciales		40	544.128	701.621
Autres créances		41		430
Placements de trésorerie	5.5.1/5.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	**277.082**	**189.014**
Comptes de régularisation	5.6	490/1	**8.389**	**6.804**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**1.033.137**	**1.085.440**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**677.532**	**598.069**
Capital	5.7	10	**323.501**	**323.501**
Capital souscrit		100	323.501	323.501
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	**482.426**	**482.426**
Réserve légale		130	3.099	3.099
Réserves indisponibles		131	479.327	479.327
Pour actions propres		1310		
Autres		1311	479.327	479.327
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	**-128.394**	**-207.857**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	**15.000**	**15.000**
Provisions pour risques et charges		160/5	**15.000**	**15.000**
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	5.8	163/5	15.000	15.000
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	**340.605**	**472.371**
Dettes à plus d'un an	5.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	**340.599**	**472.310**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42		
Dettes financières		43	29.017	40.628
Etablissements de crédit		430/8	29.017	40.628
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	23.505	67.675
Fournisseurs		440/4	23.505	67.675
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	288.076	364.008
Impôts		450/3	193.494	206.785
Rémunérations et charges sociales		454/9	94.582	157.223
Autres dettes		47/48		
Comptes de régularisation	5.9	492/3	**6**	**61**
TOTAL DU PASSIF		10/49	**1.033.137**	**1.085.440**

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	**1.902.111**	**3.305.393**
Chiffre d'affaires	5.10	70	1.899.027	3.292.665
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74	3.084	12.727
Coût des ventes et des prestations		60/64	**1.751.865**	**3.186.467**
Approvisionnements et marchandises		60	501.802	1.068.752
Achats		600/8	518.030	1.045.891
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	-16.227	22.861
Services et biens divers		61	348.021	524.422
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.10	62	898.689	1.567.726
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	20.166	23.195
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4	-17.439	791
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	5.10	635/7		
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	625	1.581
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	**150.246**	**118.925**
Produits financiers		75	**423**	**2.229**
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	171	373
Autres produits financiers	5.11	752/9	253	1.856
Charges financières	5.11	65	**1.887**	**4.505**
Charges des dettes		650	1.093	2.561
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	794	1.944
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	**148.782**	**116.649**
Produits exceptionnels		76		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9		
Charges exceptionnelles		66		
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	**148.782**	**116.649**
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	5.12	67/77	**69.319**	**68.206**
Impôts		670/3	69.319	68.206

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales			77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	**(+)/(-)**		9904	**79.463**	**48.443**
Prélèvements sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	**(+)/(-)**		9905	**79.463**	**48.443**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	**(+)/(-)**	9906	**-128.394**	**-207.857**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	79.463	48.443
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-207.857	-256.300
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	**(+)/(-)**	14	**-128.394**	**-207.857**
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/6		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Autres allocataires		696		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8053P	**XXXXXXXXXX**	**446.208**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8023		
Cessions et désaffectations		8033		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8043		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8053	**446.208**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8123P	**XXXXXXXXXX**	**446.208**
Mutations de l'exercice				
Actés		8073		
Repris		8083		
Acquis de tiers		8093		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8103		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8113		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8123	**446.208**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		212		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195P	**XXXXXXXXXX**	**180.385**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8165	2.468	
Cessions et désaffectations		8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195	**182.853**	
Plus-values au terme de l'exercice		8255P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8215		
Acquises de tiers		8225		
Annulées		8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice		8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325P	**XXXXXXXXXX**	**140.716**
Mutations de l'exercice				
Actés		8275	20.166	
Repris		8285		
Acquis de tiers		8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325	**160.882**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		26	**21.971**	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8363		
Cessions et retraits		8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393		
Plus-values au terme de l'exercice		8453P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8413		
Acquises de tiers		8423		
Annulées		8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice		8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8473		
Reprises		8483		
Acquises de tiers		8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	**(+)/(-)**	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		284		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8P	**XXXXXXXXXX**	**1.302**
Mutations de l'exercice				
Additions		8583		
Remboursements		8593		
Réductions de valeur actées		8603		
Réductions de valeur reprises		8613		
Différences de change	(+)/(-)	8623		
Autres	(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8	**1.302**	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8653		

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ETAT DU CAPITAL			
Capital social			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXX	323.501
Capital souscrit au terme de l'exercice	100	323.501	

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Catégorie A		161.751	435
Catégorie B		161.751	435
Actions nominatives	8702	XXXXXXXXXX	
Actions au porteur	8703	XXXXXXXXXX	870

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé	101		XXXXXXXXXX
Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXX	
Actionnaires redevables de libération			

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	
Capital autorisé non souscrit	8751	

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	

	Codes	Exercice
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	72.341
Dettes fiscales estimées	450	121.153
Rémunérations et charges sociales		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	94.582

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important	

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

		Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires net				
Ventilation par catégorie d'activité				
Ventilation par marché géographique				
Autres produits d'exploitation				
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics		740		
CHARGES D'EXPLOITATION				
Travailleurs inscrits au registre du personnel				
Nombre total à la date de clôture		9086	27	37
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein		9087	28,5	37,2
Nombre d'heures effectivement prestées		9088	46.073	87.382
Frais de personnel				
Rémunérations et avantages sociaux directs		620	721.138	1.263.534
Cotisations patronales d'assurances sociales		621	166.978	287.475
Primes patronales pour assurances extralégales		622		
Autres frais de personnel		623	10.573	16.716
Pensions de retraite et de survie		624		
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635		
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110		791
Reprises		9111	17.439	
Sur créances commerciales				
Actées		9112		
Reprises		9113		
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115		
Utilisations et reprises		9116		
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640	218	473
Autres		641/8	407	1.108
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise				
Nombre total à la date de clôture		9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097	5,2	8
Nombre d'heures effectivement prestées		9098	10.311	15.848
Frais pour l'entreprise		617	183.566	281.510

IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	**65.947**
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	26
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	65.921
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	**3.372**
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	3.372
Principales sources des disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Dépenses non admises		71.094
Intérêts notionnels		-21.918

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Autres latences actives		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A l'entreprise (déductibles)	9145	181.422	746.540
Par l'entreprise	9146	404.822	1.154.060
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	156.238	254.145
Précompte mobilier	9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	
Montant de l'inscription	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

LE CAS ÉCHÉANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉ AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE

Code	Exercice
9220	**0**

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1		
Participations	280		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances sur les entreprises liées	9291	**544.009**	**701.621**
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	544.009	701.621
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	**1.766**	
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	1.766	
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cession d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	282/3		
Participations	282		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS, PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Conditions principales des garanties constituées		
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Conditions principales des autres engagements		
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	**1.800**
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et Indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

COMPAGNIE NATIONALE A PORTEFEUILLE

Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
BE 0404.676.971
Rue de la Borne Blanche 12
6280 Loverval
BELGIQUE

---

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

Etat des personnes occupées

Travailleurs inscrits au registre du personnel

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein *(exercice)*	2. Temps partiel *(exercice)*	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) *(exercice)*	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) *(exercice précédent)*
Nombre moyen de travailleurs	100	22,1	7,3	28,5 ETP	37,2 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	37.376	8.697	46.073 T	87.382 T
Frais de personnel	102	729.054	169.635	898.689 T	1.567.726 T
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103	XXXXXXX	XXXXXXX	T	T

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	105	20	7	26,8
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	19	7	25,8
Contrat à durée déterminée	111	1		1
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe				
Hommes	120			
Femmes	121	20	7	26,8
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	19	6	24,9
Ouvriers	132		1	0,9
Autres	133	1		1

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	5,2	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	10.311	
Frais pour l'entreprise	152	183.566	

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	205	14	6	18,9
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	12	6	16,9
Contrat à durée déterminée	211	2		2
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes: primaire	220			
secondaire	221			
supérieur non universitaire	222			
universitaire	223			
Femmes: primaire	230	1		1
secondaire	231	13	6	17,9
supérieur non universitaire	232			
universitaire	233			

Sorties

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	305	25	5	29,7
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	22	5	26,7
Contrat à durée déterminée	311	3		3
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes: primaire	320			
secondaire	321	1		1
supérieur non universitaire	322			
universitaire	323			
Femmes: primaire	330			
secondaire	331	23	5	27,7
supérieur non universitaire	332	1		1
universitaire	333			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Prépension	341			
Licenciement	342	2		2
Autre motif	343	23	5	27,7
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350			

Etat concernant l'usage, au cours de l'exercice, des mesures en faveur de l'emploi

Mesures en faveur de l'emploi	Codes	Nombre de travailleurs concernés		3. Montant de l'avantage financier
		1. Nombre	2. Equivalents temps plein	
Mesures comportant un avantage financier*				
Plan avantage à l'embauche (pour la promotion du recrutement de demandeurs d'emploi appartenant à des groupes à risque)	414	2	2	739
Prépension conventionnelle à mi-temps	411			
Interruption complète de la carrière professionnelle	412			
Réduction des prestations de travail (interruption de carrière à temps partiel)	413			
Maribel social	415			
Réduction structurelle des cotisations de sécurité sociale	416	56	54,5	56.241
Programmes de transition professionnelle	417			
Emplois services	418			
Convention emploi-formation	503			
Contrat d'apprentissage	504			
Convention de premier emploi	419			
Autres mesures				
Stage des jeunes	502			
Contrats de travail successifs conclus pour une durée déterminée	505			
Prépension conventionnelle	506			
Réduction des cotisations personnelles de sécurité sociale des travailleurs à bas salaires	507	52	50,7	

Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi

Total pour l'exercice	550	56	54,5
Total pour l'exercice précédent	550P	43	42,2

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

Total des initiatives en matière de formation des travailleurs à charge de l'employeur	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût pour l'entreprise	5803		5813	

Renseignements sur les activités de formation, d'accompagnement ou de tutorat dispensées en vertu de la loi du 5 septembre 2001 visant à améliorer le taux d'emploi des travailleurs

Activités de formation, d'accompagnement ou de tutorat	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Nombre de travailleurs qui ont exercé ces activités	5804		5814	
Nombre d'heures consacrées à ces activités	5805		5815	
Nombre de travailleurs qui ont bénéficié de ces activités	5806		5816	

* Avantage financier pour l'employeur concernant le titulaire ou son remplaçant.

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Codes des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :
n/a

Ces dérogations se justifient comme suit :
n/a

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:
n/a

Les règles d'évaluation [xxx] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :
et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de milliers EUR

Le compte de résultats [x] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des changes imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [xxxx xxxx

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :
Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :
Le passif [xxxxxxxxxxxxx] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :
n/a

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :
n/a

Conventions de location-financement :
Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, par. 1er de l'A.R. du 30 janvier 2001), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : milliers EUR

RERO
Société anonyme
Avenue Houba de Strooper, 63
1020 Bruxelles

BCE 0424.465.664
Juridiction de Bruxelles

RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 6 JUIN 2008
MISE EN CONTINUATION LE 6 OCTOBRE 2008

Madame, Monsieur,

Conformément à nos obligations légales et statutaires, nous vous présentons notre rapport d'accomplissement de notre mandat pendant l'exercice comptable 2007.

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes annuels relatifs à l'exercice comptable clôturé au 31 décembre 2007.

1. Présentation des comptes annuels et commentaires sur l' évolution des affaires et la situation de la société (art. 96 1°)

	31-déc-06 18 mois K EUR	%	31-déc-07 12 mois K EUR	%
Chiffre d'affaires	3.293	100%	1.899	100%
Coût des Ventes	1.069	32%	502	26%
MARGE BRUTE	2.224	68%	1.397	74%
Services et Biens Divers	524	16%	348	18%
VALEUR AJOUTEE	1.700	52%	1.049	55%
Personnel	1.568	48%	899	47%
Autres Prod d'Exploitn	13	0%	3	0%
EXCEDENT BRUT d'EXPLOITN	145	4%	153	8%
Amortissements	24	1%	3	0%
Provisions	0	0%	0	0%
Autres Charges d'Exploit'n	2	0%	1	0%
RESULTAT d'EXPLOITATION	119	4%	150	8%
Résultat Financier	-2	0%	-1	0%

Résultat Financier	-2	0%	-1	0%
RESULTAT COURANT	117	4%	149	8%
Résultat Exceptionnel	0	0%	0	0%
RESULTAT AVANT IMPOTS	117	4%	149	8%
Impôts sur les Bénefices	68	2%	69	4%
RESULTAT NET	48	1%	79	4%
CASH FLOW	72	KEUR	82	KEUR

L'exercice au 31/12/2007 s'est clôturé avec un bénéfice de 79 (Keur).

En base annuelle, le chiffre d'affaires a régressé de 13% passant de 2.195 (Keur) pour l'exercice précédent à 1.899 (Keur) pour 2007.

Les frais de fonctionnement concernent principalement des frais de personnel (propre et intérimaire).

Compte tenu de ces éléments notre cash flow peut être estimé à 82 (Keur) pour 2007 et 48 (Keur) pour 2006 (en base annuelle).

	31-déc-06		31-déc-07	
STRUCTURE et LIQUIDITE				
Liquidité Courante	2,14	fois	2,83	fois
Liquidité "Acid Test"	1,84	fois	2,33	fois

	31-déc-06		31-déc-07	
GESTION				
Rendement par personne (CA)	59	KEUR	67	KEUR
Résultat d'exploitation par personne	2	KEUR	5	KEUR
Coût moyen du personnel	28	KEUR	32	KEUR

La structure ainsi que les ratios de gestion (en base annuelle) sont stables, voire en légère progression.

Affectation du résultat

L'affectation du résultat de l'exercice a lieu comme suit :

Perte reportée – ex précédent	-207.857,36 €
Bénéfice de l'exercice à affecter	79.462,99 €
Perte à reporter	- 128.394,37 €

2. Descriptions des principaux risques et incertitudes (art. 96 1°)

Le conseil n'a connaissance d'aucune circonstance susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la société.

3. Evénements survenus après la clôture de l'exercice (art. 96 2°)

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

4. Circonstance susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la société (art. 96 3°)

Le conseil n'a connaissance d'aucune circonstance susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la société.

5. Activités en matière de recherche et développement (art.96 4°)

Durant l'exercice, aucune activité n'a été exercée en matière de recherche et développement.

6. Succursale (art. 96 5°)

La société ne dispose pas de succursales.

7. Justification des règles de continuité (art.96 6°)

« Au cas où le bilan fait apparaître une perte reportée ou le compte de résultats fait apparaître pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice, une justification de l'application des règles comptables de continuité (doit être reprise dans l'annexe aux comptes annuels) ».

Dans les comptes annuels au 31 décembre 2007 apparaît une perte reportée de EUR 128.394,37 de sorte que l'article 96 6° est d'application.

Le Conseil porte à l'attention de l'assemblée générale que les comptes annuels des exercices 2006 et 2007 se sont clôturés en bénéfice avec un cash flow positif et que les résultats sont conformes aux prévisions.

Ensuite de cette explication, le conseil décide de maintenir l'application des règles d'évaluation vu que la société se situe en perspective de continuité.

8. Objectifs et politique de la société en matière de gestion des risques financiers et exposition de la société au risque de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie (art. 96 8°)

La société n'a pas recours à des instruments financiers dérivés.

9. Divers

Les administrateurs signalent qu'aucune décision n'a été prise et aucun opération n'a été décidée qui tomberait sous l'application de l'article 523 du Code des Sociétés.

10. Conclusion

Nous vous invitons à approuver le projet de comptes annuels qui vous est soumis et à donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs pendant l'exercice écoulé.

Le conseil,

Christian Missante
Société civile ayant empruntée la forme d'une SPRL
Réviseur d'Entreprises

Aux Actionnaires
de la société anonyme RERO

Avenue Houba de Strooper, 63
1020 Bruxelles

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE ANONYME RERO SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2007

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions et informations complémentaires requises et fait suite à notre rapport de carence établi le 21 mai 2008, qui vous a été adressé, en l'absence de comptes annuels arrêtés dans les délais légaux.

Attestation sans réserve des comptes annuels clôturé le 31/12/2007

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2007, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 1.033.137,19 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 79.462,99.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend d'une part la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'autre part le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué celui-ci conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Avenue du Martin Pêcheur, 56 bte 26 – 1170 Watermael-Boitsfort
RPM Bruxelles - TVA : BE 0466.163.093
Tél : 02/675.89.27 – Fax : 02/675.89.28 – GSM : 0495/181.999
E-mail : cmissante.rev@skynet.be
- Société inscrite au tableau des Réviseurs d'Entreprises sous le numéro B 388 -

Christian Missante
Société civile ayant empruntée la forme d'une SPRL
Réviseur d'Entreprises

A notre avis, les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2007 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions et informations complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

- Hormis le fait que les comptes annuels relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2006 n'ont pas été déposés dans le délai légal, et à l'exception du respect des dispositions légales et statutaires relatives à la convocation, à la tenue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et aux délais légaux y relatifs, nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation du résultat proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Bruxelles, le 21 septembre 2008

Le Commissaire



Christian Missante
SC s.f.d SPRL
représentée par Christian Missante
Réviseur d'Entreprises

Avenue du Martin Pêcheur, 56 bte 26 – 1170 Watermael-Boitsfort
RPM Bruxelles - TVA : BE 0466.163.093
Tél : 02/675.89.27 – Fax : 02/675.89.28 – GSM : 0495/181.999
E-mail : cmissante.rev@skynet.be
- Société inscrite au tableau des Réviseurs d'Entreprises sous le numéro B 388 -